

Les Échos Lauranais

AVRIL
2015



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

D Les 22 et 29 mars, se sont déroulées les premières élections départementales de l'histoire de notre République. Elles se substituent aux anciennes élections cantonales. Sur de nouveaux cantons, redécoupés, les électeurs étaient invités à désigner un binôme constitué d'une femme et d'un homme. Ces deux élus seront à égalité de responsabilités. La loi instaure pour la première fois la parité.

Notre département compte désormais 19 cantons. La commune de Laure est membre du nouveau canton de Rieux Minervois qui regroupe 23 communes et approche les 20 000 habitants.

Vous trouverez ci-dessous les résultats locaux des 2 tours, obtenus après une campagne singulière, au cours de laquelle seule l'équipe élue est véritablement allée à la rencontre des populations au cours des 23 réunions publiques organisées.

La victoire est donc logiquement revenue aux candidats qui n'ont jamais esquivé le débat.

Résultats des Elections départementales 22 mars : Premier tour

Inscrits	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés
811	477	334	448
	58.82%	41.18%	93.92%

BAIGNEAUX-HARDY (UMP) 15.18%

GINIES-NAVARRO (PS) 43.08%

BIASOLI-DUFLOT (FN) 29.9%

GARRIGUES-GILARDI (FDG) 11.83%

Blancs 2.73%

Nuls 3.35%

29 mars : Deuxième tour

Inscrits	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés
811	527	284	467
	64.98%	35.02%	88.61%

GINIES-NAVARRO (PS) 286 voix - 61.24%

BIASOLI-DUFLOT (FN) 181 voix - 38.76%

Jean Loubat, Maire de Laure

■ RATTACHEMENT AU COLLÈGE DE RIEUX ■

Après de longues tractations, et à la demande de nombreux parents d'élèves, notre commune est enfin rattachée au collège de Rieux. Les collégiens de Laure iront donc naturellement au collège de Rieux à partir de la rentrée 2015/2016.

■ PRÊT À TAUX ZÉRO ■

A compter du 1er janvier 2015, le Prêt à taux zéro (PTZ) est ouvert sous conditions de travaux, aux opérations d'acquisition-amélioration effectuées sur notre commune en application du décret n° 2014-1744 du 30 décembre 2014.

Conditionné à des travaux de réhabilitation, ce prêt aidé par l'Etat, permet de mieux prendre en compte la situation des ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement ancien dans des communes à caractère rural.

Les ménages éligibles peuvent en bénéficier dans toutes les agences des établissements de crédit conventionnés.

■ MALADIE DE LYME ■

Au cours de vos promenades dans les bois, vous pouvez être piqués par une tique qui s'accroche à tout être vivant et se gorge de sang. Cette piqûre est indolore mais peut transmettre une maladie redoutable, la borréliose de Lyme qui peut avoir de graves conséquences.

Portez une tenue couvrante lors des ballades et vérifiez attentivement après les sorties qu'aucune tique ne soit fixée. Attention : les plus petites sont difficiles à voir. Les retirer soigneusement et désinfecter la plaie.

Consultez votre médecin si, dans les jours, les semaines ou les mois qui suivent une morsure de tique, vous avez un ou plusieurs des symptômes suivants : symptômes grippaux, grosse fièvre, forts maux de tête, de gorge, fatigue intense, douleurs articulaires ou musculaires, arthrite, troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées), paralysie faciale...

■ EAU ET ASSAINISSEMENT ■

Depuis le 1er janvier, la gestion du service de l'eau potable et de l'assainissement a été confiée à Carcassonne Agglo.

En cas de problème technique ou d'urgence, téléphoner au 0 800 011 890, et pour toutes les questions de facturation, au 04 68 77 19 36.

■ DON DE SANG ■

L'association des donneurs de sang de Peyriac-Rieux nous prie de communiquer les dates des prochaines collectes de sang : elles auront lieu le 17 avril, le 14 août et le 11 décembre au foyer de Rieux et s'adressent aux personnes de 18 à 70 ans.

■ BIENTÔT 16ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE ! ■

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16ans, et la fin du 3^e mois suivant. C'est obligatoire pour participer à la journée Défense et Citoyenneté, pour s'inscrire sans retard au permis de conduire, CAP, Bac etc. ainsi que pour tout concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

■ FINANCES LOCALES 2014 ■

Les résultats de l'exercice comptable 2014, clôturé le 31/01/2015, ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire le 5 mars 2015.

Les produits de la section de fonctionnement se sont élevés à 1 312 569 € pour 1 051 278 € de dépenses, soit un excédent de fonctionnement de 261 291 €.

La section d'investissement enregistre 854 721 € de recettes pour 971 597 € de dépenses soit un déficit de 116 876 €. Après intégration des résultats reportés de 2013 et affectation d'une somme de 260 631 € en investissement, nous disposerons au budget 2015 d'un excédent de fonctionnement cumulé de 158 885 €.

L'encours de la dette, hors syndicat s'élève à 688 692 € au 31/12/2014 soit 636 €/habitant, ratio inférieur aux moyennes des communes de notre strate démographique. La trésorerie présente un solde de 146 768 € et notre fonds de roulement s'élève à 129 319 €.

La capacité d'autofinancement nette de remboursement des dettes bancaires est de 186 404 €.

Notre autofinancement associé à une politique d'endettement maîtrisée et à une recherche de subventions auprès de l'État, de la Région, du Département et de l'Agglo, nous permet de développer nos investissements sans augmenter la pression fiscale inchangée au niveau des taux depuis 2007. Au cours de l'exercice 2014, nous sommes intervenus notamment sur :

– Les bâtiments communaux

- Foyer : Accessibilité, WC handicapés, cuisine.
- Bains Douches : Réfection façades, clôtures, aménagements intérieurs pour mise à disposition dans le cadre du temps périscolaire.
- Église : Réfection toiture chevet et restauration de la rosace Ouest.
- Fontaine : Rénovation avec le concours de l'Association du Patrimoine Lauranais.

– Les réseaux et espaces verts

- Éclairage public :
 - Illumination Noël.
 - BT Gibaloux le bas (avec le concours du SYADEN).
- Voirie :
 - Fin du programme intempéries 2011.
 - Réfection rues du village avec le concours du SIC.
- Sonorisation :
 - Finalisation de l'installation du réseau.
- Lac :
 - Construction d'un barbecue.
 - Mise en place de barrières.
 - Installation d'un arrosage intégré.
- Stade :
 - Mise aux normes du terrain rendue obligatoire par l'accession du Haut Minervois en DRH.
- Cimetière :
 - Édification de deux colombariums et construction d'un jardin du souvenir.
- Terrains de jeux à l'école pour favoriser la pratique du basket et du hand ball.

– Acquisitions Biens meubles et immeubles :

- Matériel de voirie (balayeuse, petit équipement divers).
- Biens : Matériel informatique.
- Meubles : Mobilier (tables foyer).
- Terrains de M. et Mme ROVES (projet station de lavage)
- Biens : Terrains Famille MANDEREAU (agrandissement du stade).
- Immeubles : parking avenue des Écoles).
- Local Groupama (installation épicerie).

Ces réalisations de 2014, très importantes en volume (près de 1 M d'euros de mandats émis en investissement) ont été ventilées en essayant de répondre à l'attente de l'ensemble de la population.

L'équipe Municipale travaille à l'élaboration du budget 2015 avec la même ambition au niveau des investissements et la même rigueur dans la gestion de notre section de fonctionnement.

Ce budget qui doit être voté avant le 15 avril 2015 vous sera présenté dans notre prochain bulletin municipal.

L'Adjoint aux Finances.
Emile RAGGINI.

AGENDA

REPAS DES PLUS DE 60 ANS

Comme chaque année (à l'exception de 2014 pour cause de travaux), l'équipe municipale de Laure invite les habitants de la commune âgés de plus de 60 ans à un repas dansant. Cette année, la date retenue est le 17 avril à partir de 12h, au foyer. Les personnes concernées recevront prochainement le carton d'invitation qu'il faudra impérativement nous retourner avant le 9 avril dernier délai.

CINÉM'A LAURE : PROCHAINE SÉANCE LE JEUDI 23 AVRIL.

La sélection du mois d'avril devrait satisfaire le public local :

- à 16h : séance pour les enfants : « Cendrillon »
- à 21h : séance pour tous : « Le dernier loup » de Jean Jacques Annaud, film sorti très récemment et qui vous conduira dans les steppes de Mongolie : dépaysement assuré.

L'histoire : Chen Zhen, jeune étudiant originaire de Pékin, est envoyé en Mongolie-Intérieure afin d'éduquer une tribu de bergers nomades. Mais c'est véritablement Chen qui a beaucoup à apprendre sur la vie dans cette contrée infinie, hostile et vertigineuse, sur la notion de communauté, de liberté et de responsabilité, et sur la créature la plus crainte et vénérée des steppes : le loup. Séduit par le lien complexe et quasi mystique entre ces créatures sacrées et les bergers, il capture un louveteau afin de l'appivoiser. Mais la relation naissante entre l'homme et l'animal est menacée lorsqu'un représentant régional de l'autorité centrale décide par tous les moyens d'éliminer les loups de cette région.

■ BILAN GENDARMERIE 2014 ■

Suite à l'inspection annuelle, les chiffres officiels de la délinquance sur notre commune en 2014, nous ont été communiqués :

	Atteintes aux biens	Atteintes physiques	Faits constatés
2013	26	17	21
2014	17	8	26

A noter que près de la moitié de ces faits ont été signalés par les Services municipaux et que, cette année, le nombre de cambriolages a baissé de 23%.